

La vraie cible du non, ce n'est pas la Constitution, c'est l'élargissement aux pays de l'est

Alain LANCELOT

Professeur émérite des Universités à l'IEP de Paris (Sciences Po) -

Président du Comité scientifique de la Fondation Robert Schuman

En écoutant les propagandistes du Non, on ne peut manquer d'être frappé par le glissement constant qu'ils effectuent du débat sur les conséquences de la Constitution au débat sur les conséquences de l'élargissement aux pays d'Europe centrale et orientale. En faisant comme si cet élargissement était encore en jeu dans le référendum du 29 mai. Ce tour de passe-passe n'est pas seulement une contrevérité car la peur qu'il tente de susciter est particulièrement illégitime et profondément infondée.

La contre-vérité est patente au regard de la chronologie. La décision de principe de l'élargissement aux pays de l'Est a été prise au sommet de Copenhague en 1993 (Mitterrand étant Président de la République), l'adhésion a été décidée pour les dix entrants (huit pays de l'Est plus Chypre et Malte) au sommet de Laeken en 2001 (Chirac étant Président et Jospin Premier ministre). L'amnésie paraît particulièrement choquante chez certains qui soutenaient le Gouvernement Jospin, ou, pis encore, pour celui qui y participait en tant que Ministre des finances, de l'économie et de l'industrie. Pourquoi ce qui était bon pour la situation économique et sociale des Français en décembre 2001 serait-il devenu dangereux en 2005 ?

Laissons là ces palinodies et considérons le fond du problème de l'élargissement qu'on dresse comme un épouvantail devant les électeurs du 29 mai. Comme je l'ai dit plus haut, la peur qu'on veut susciter à propos de l'Europe de l'Est n'est pas légitime. Et en tout cas moins légitime que pour tout autre élargissement. Car il ne s'agit pas en 2004 d'un élargissement ordinaire mais d'un événement historique de première grandeur : la réunification du Vieux Continent divisé par le Rideau de fer pendant plus de quarante ans. L'élargissement répare les abandons successifs aux totalitarismes noir et rouge dont l'Occident s'est rendu coupable, à Munich d'abord en 1938, puis à Yalta ensuite en 1945. Trahis puis abandonnés, nos frères d'Europe centrale et orientale se sont finalement libérés eux-mêmes, par la seule force morale de leur société civile. Et, parce que l'Union représentait tout autre chose que les égoïsmes nationaux dont ils avaient été les victimes, ils ont choisi de reprendre leur place parmi les peuples libres de l'Europe. Non sans en payer le prix. Car les « critères de Copenhague » n'étaient pas une simple formalité. Ils leur ont demandé des années d'efforts et de privations pour se hausser au niveau de notre « acquis communautaire ». Dans la période récente comme dans les quarante années d'exploitation et de dépendance qui l'ont précédée, les pays d'Europe centrale et orientale ont plus que mérité leur entrée dans l'Union qui honore l'ensemble de la Communauté européenne.

Mais la peur qu'on cherche à susciter à leur endroit n'est pas seulement illégitime, elle est doublement infondée. Parce qu'elle s'appuie, d'une part, sur l'utopie révolutionnaire, condamnée par les faits, du « socialisme dans un seul pays », et parce qu'elle néglige, d'autre part, les apports positifs considérables que les Français, comme tous les autres Européens, sont en droit d'attendre de l'entrée des pays de l'Est dans l'Union.

On aurait pu penser que la déroute économique et financière de 1983 avait définitivement scellé le sort de l'utopie révolutionnaire du « socialisme dans un seul pays », née en Union soviétique mais dont le Programme commun socialiste-communiste avait tenté d'introduire une variante française en 1981. Mais il n'en a rien été. La France de gauche vit encore – chez ses militants partisans et syndicaux du moins – sous l'hégémonie d'une idéologie qui tient plus des maîtres à penser de la

Révolution de 1917 que des pères de la social-démocratie qui a triomphé dans tout le reste de l'Europe. La France n'est-elle pas la seule démocratie du monde développé où coexistent encore, en dehors de groupuscules isolés, des communistes et des trotskistes d'appellation contrôlée et des socialistes-révolutionnaires qui ne rêvent, sinon de refaire 1917, d'au moins refaire 1936, comme si les soixante-dix dernières années n'avaient pas bouleversé la société et démontré dans les faits la faillite du système économique et social issu de la révolution d'octobre et les bienfaits de l'économie de marché régulée par la démocratie sociale. Cette extrême gauche aimerait qu'on la croie porteuse avec nombre d'alter-mondialistes, d'une révolution mondiale au profit des exclus de la prospérité. Mais son internationalisme n'est qu'un leurre. Elle pleure sur le sort des « forçats de la faim » du Tiers monde tant qu'ils ne menacent pas les intérêts des Français bien nourris et ferme la porte de l'Europe aux prolétaires de l'Est qui risquent de faire concurrence à ses syndiqués du secteur public heureusement sortis de la misère depuis bien longtemps. On ne sera pas surpris que l'extrême droite rejoigne ici l'extrême gauche : son goût pour le dirigisme étatique dans le cadre étroit de l'Etat - Nation - qui s'est jadis épanoui dans le national-socialisme - n'est qu'un des nombreux traits par lesquels les extrêmes se ressemblent. Dans des utopies parallèles que l'expérience historique a parallèlement condamnées.

Quelle que soit l'incidence de ces pesanteurs idéologiques, elles ne méritent pas de s'y arrêter plus longtemps. Il est plus important de tirer la leçon des élargissements précédents pour montrer qu'ils ont réellement profité aux nouveaux comme aux anciens membres de l'Union. Car il n'est pas, jusqu'à ce jour, d'élargissement qui n'ait été un processus « gagnant – gagnant » au bénéfice des deux parties au traité. D'un côté comme de l'autre, il y a d'abord l'effet de l'accès au grand marché qui permet d'exporter et d'importer plus librement et à moindre prix. Il y a ensuite, sous le fouet de la concurrence d'un côté comme de l'autre, une incitation très forte à l'amélioration de la productivité, qui se traduit par une plus forte croissance. Les investissements directs des anciens membres chez les nouveaux entrants tendent à se multiplier, haussant le niveau de vie des habitants des uns et des autres, par la baisse des prix des produits importés dans les premiers et par la hausse des salaires de ceux qui les produisent dans les seconds. A mesure que ce processus se déroule, les niveaux de vie tendent à se rapprocher et les échanges à s'équilibrer. Mais ils restent extrêmement importants, chacun des partenaires se spécialisant dans les secteurs où il s'est avéré le plus compétitif. Pas de meilleur exemple sur ce point que celui de l'élargissement à l'Espagne et au Portugal au 1er janvier 1986, tant redouté il y a vingt ans et qui se révèle aujourd'hui une excellente affaire de part et d'autre des Pyrénées. Et, on ne se lassera jamais de le répéter pour lutter contre l'utopie du volontarisme idéologique, ce qui est bon pour l'économie est toujours bon pour le social dans notre Europe démocratique et civilisée où les forces sociales jouent un rôle essentiel dans le partage des richesses produites.Le mauvais procès fait à l'élargissement est un faux procès, illégitime et infondé. Ce n'est pas lui mais la Constitution qui est en jeu dans le référendum du 29 mai. Mais c'est parce que cette Constitution consacre et met en œuvre la civilisation sociale européenne que ses adversaires ne peuvent l'attaquer de front. Une fois de plus, les idées les plus « avancées » se révèlent les plus rétrogrades.